



CLIC du pays de Landerneau-Daoulas

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Service gratuit d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement à destination des personnes âgées de **plus de 60 ans**, de leur **entourage** et du **réseau de partenaires**.

- **Accueillir**
- **Informier**
- **Orienter**
- **Accompagner**



Accueil de Landerneau

Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mardi	9h - 12h	Permanence téléphonique de 13h30 à 17h30
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	<i>Fermé le matin</i>	
Vendredi	9h - 13h30	

Accueil de Daoulas

Lundi	9h - 12h	Permanence téléphonique de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 9h à 12h
Mardi	9h - 12h	
Mercredi		
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	

Permanences mensuelles sur rendez-vous

Des permanences se tiennent une fois par mois le jeudi matin (de 9h à 12h) dans les communes suivantes :

Hanvec - Ploudiry - Saint-Thonan

Contactez le CLIC pour connaître le calendrier des permanences

Secteur géographique couvert par le CLIC du pays de Landerneau-Daoulas :



Deux bureaux pour vous accueillir :

CLIC - Accueil de Landerneau

Tél. 02 98 21 72 99

Maison des services publics
59, rue de Brest
29800 LANDERNEAU

CLIC - Accueil de Daoulas

Tél. 02 98 46 49 89

Pôle social du pays de Daoulas
Place Saint-Yves
29460 DAOULAS

Le CLIC, c'est quoi ?

Un **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique** est un guichet unique d'accueil qui écoute, accompagne et oriente les particuliers, notamment dans le cas de situations complexes.

L'ambition d'un CLIC est de faciliter l'accès aux droits des personnes, dans une logique de proximité et de mise en relation entre les professionnels et les administrations.



Le CLIC, pour qui ?

- Les personnes âgées de + de 60 ans
- Leur entourage
- Les professionnels du secteur médico-social

Vous rencontrez des difficultés ?

Vous connaissez une personne âgée fragilisée ou isolée ?

L'équipe du CLIC du pays de Landerneau-Daoulas vous accompagne dans vos démarches. Après évaluation de vos besoins, nous élaborons ensemble un plan d'aide personnalisé au cours duquel nous vous accompagnons en lien avec l'ensemble des professionnels médico-sociaux.

Informer, conseiller, orienter

A votre service, pour toutes questions susceptibles de faciliter votre quotidien :

- **L'accès aux droits :**
aide sociale, passage à la retraite, Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)...
- **La prise en charge des caisses de retraites :**
hébergement temporaire, auxiliaire de vie...
- **L'aide à domicile :**
ménage, portage de repas, coiffeur à domicile...
- **La santé et la sécurité :**
services de soins à domicile, transport adapté, location de matériel médical, télé-alarme...
- **L'adaptation de votre logement**
- **Les établissements d'accueil :**
foyers logements, maisons de retraite...

C'est aussi :

- **Des actions de prévention :**
ateliers jeux de mémoire, prévention des chutes, groupes d'aide aux aidants...
- **Des mesures de protection :**
cas de maltraitance, personnes très isolées
- **Un suivi personnalisé** par une équipe tenue au secret professionnel pour aider au maintien de l'autonomie de chacun

